

## **DEBAT SUR L'ECOLE**

### **QUESTION N° 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

Un enseignant fait remarquer qu'il existait une éducation au choix qui a disparu, faute de temps et de formation des enseignants.

L'objectif de 80% de réussite au BAC oblige à faire poursuivre une scolarité à un élève qui par goût se serait orienté vers une filière professionnelle, après la troisième. Il faudrait accentuer les possibilités d'évolutions dans les filières professionnelles pour permettre à ceux qui en ont les compétences d'améliorer leur situation.

Un professionnel note que les entrepreneurs manquent d'ouvriers qualifiés, qu'on ne valorise pas les métiers manuels, qu'on ne respecte pas le choix des élèves et que le travail en entreprise peut relancer la motivation scolaire. Il insistait sur l'idée d'existence de passerelles aller/retour entre la scolarité et les filières professionnelles. Les C.F.A. sont ceux qui le font le mieux, penser à créer des liens entre eux et l'Education Nationale. Il demandait une valorisation des métiers manuels en direction aussi des parents afin qu'ils motivent éventuellement les troisièmes vers les séries technologiques. Il faudrait redéfinir le statut de l'apprenti afin que les entrepreneurs s'engagent dans une réelle formation, et les aider à s'investir et à former.

Afin de motiver les élèves à développer leurs compétences, il faudrait revaloriser l'apprentissage comme un choix d'orientation qui pourrait être mis en place à partir de la cinquième ; réouvrir des quatrièmes professionnelles ; réintégrer l'E.M.T. dans les programmes afin de permettre la réussite aux enfants plus manuels.

Actuellement dans l'Académie de Caen les critères autres que scolaires ne peuvent pas être pris en compte puisque c'est l'ordinateur qui décide ! Il faudrait revenir aux commissions d'orientation qui prennent en compte non seulement les notes scolaires mais aussi le profil et la motivation de l'élève.

Il y a des filières sans débouchés et des secteurs d'entreprises déficitaires en personnel qualifié. Il faudrait que l'E.N. gère au plus près l'orientation en fonction des besoins économiques et se projette dans l'avenir pour y répondre plus rapidement.

Comment concilier la formation en fonction des goûts des élèves et des besoins de la société et redonner le « goût de l'effort » aux élèves ?

#### **PRIORITES :**

- Dès le collège, favoriser l'éducation au choix en faisant connaître toutes les filières professionnelles, en revalorisant les métiers manuels et en réintroduisant l'E.M.T., et en permettant une orientation professionnelle dès la cinquième avec des passerelles aller/retour.
- Revenir aux commissions d'orientation ; l'informatisation ne permettant pas la valorisation du vecteur humain.

- Gérer l'orientation en fonction des besoins économiques mais sans oublier les goûts et les projets des élèves.

- **THEME N° 14**

### **Comment scolariser les enfants handicapés ou atteints d'une maladie grave.**

Le 5 décembre 2003, 18 participants ont débattu du sujet. La très grande majorité des participants étaient des enseignants, très peu de parents se sont sentis concernés par ce débat.

Tout d'abord, il faut définir ce qu'est l'handicap. A partir de quand un enfant peut être déclaré handicapé. (par exemple, un enfant dyslexique est-il un enfant handicapé ? cet élève éprouve des difficultés dans l'apprentissage de la lecture mais n'a pas de problème d'intelligence). Il faut différencier les niveaux d'handicap : les handicapés légers, les enfants lourdement handicapés (ex : myopathe) et les enfants momentanément handicapés suite à un accident ou à une maladie en attente de guérison.

Les enfants handicapés doivent-ils être intégrés dans le circuit classique ou intégrés dans une école spécialisée ?

La tendance actuelle est de faciliter l'intégration des enfants dans le système classique. De grands pas ont été faits : il y a quelques décennies ces enfants étaient cachés par leur famille. Lorsqu'un enfant lourdement handicapé intègre le système classique, il est accompagné d'une auxiliaire de vie. Pour l'enseignant, c'est difficile à gérer ; c'est une surcharge de travail. Il faut expliquer à l'auxiliaire de vie ce qui va être fait. Avec un seul handicapé accompagné d'une auxiliaire de vie on arrive à gérer cette situation mais il est difficile de concevoir plusieurs auxiliaires de vie dans une classe de 20 enfants. Pourtant, cette intégration apporte beaucoup aux autres élèves : notamment leur regard vis-à-vis de l'handicap est modifié.

L'intégration dans le système classique pose d'autres problèmes :

- comment faire ?
- quels comportements adopter vis-à-vis de l'enfant handicapé ?
- tous les enseignants doivent-ils avoir une formation spécifique pour accueillir des enfants handicapés ?
- peuvent-ils ou veulent-ils prendre cette formation ?
- tous les enseignants ont-ils la faculté et la volonté d'intégrer ?
- pour encadrer et former des enfants handicapés, il existe des méthodes et ça ne s'invente pas.

D'autres facteurs limitent l'intégration notamment logistique (manque d'ascenseur) mais certains peuvent être mis en place plus facilement (par exemple : cours donnés par vidéo-conférence pour les enfants malades).

L'intégration ne doit pas non plus pénaliser la progression de la scolarité des autres enfants. Souvent, les parents n'ont pas le choix et l'intégration se fait en fonction des disponibilités dans les établissements. A contrario, l'intégration doit se faire sur des projets bien définis et individualisés.

Certes, on a une obligation de permettre l'accès à l'instruction et pour l'enfant handicapé, il doit y avoir une progression dans sa scolarité. Il faut assurer l'instruction et la socialisation de tous ces élèves. Mais, on ne doit pas leurrer les parents. Même s'il y a une bonne intégration, il sera difficile de trouver un emploi pour ce jeune.

La mise en place d'un système mixte pourrait régler certains problèmes : l'installation des établissements spécialisés à proximité des établissements classiques. L'intégration est faite sur des activités bien précises et le reste des activités est effectué en classe spécialisée. Dans ce cas l'intégration est partielle et modulable.

Peut-être serait-il possible de créer des passerelles entre les différentes institutions.

Actuellement, l'intégration se fait sur la base du volontariat et les problèmes sont réglés au coup par coup. Mais, jusqu'à quel niveau d'handicap on intègre et qui statue ?

Dans certains cas, les centres spécialisés sont indispensables. Mais il faut que la personne s'y sente bien et qu'elle n'ait pas l'impression de vivre dans un ghetto.

La galère pour les parents commence quand il n'y a plus de solution dans le système scolaire. Des structures doivent être mises en place pendant toute la vie de l'handicapé. Actuellement, il manque des classes d'intégration scolaire. On doit rechercher l'individualisation et éviter de gérer des quotas.

En conclusion, on ne peut pas régler globalement le problème des enfants handicapés ou malades à l'école par l'intégration dans le système classique. Les parcours doivent être individualisés. Les possibilités d'intégration sont modulables et partielles. On doit continuer de travailler sur la base du volontariat car c'est un travail, un investissement supplémentaire et pour ce métier les personnels doivent recevoir une formation spécialisée.

Surtout, il faut éviter de détruire ce qui marche déjà.